

Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

Elévateur PMR « EPC »

NOTA :

Pratique et simple d'utilisation

Les EPC permettent de franchir entre 2 et 4 marches. Ils vont ainsi permettre l'accessibilité intérieure de bâtiments ayant de très petites hauteurs à franchir. Ils sont aisés à mettre en œuvre : pas de gaine à construire, machinerie intégrée, cuvette extrêmement réduite (30 mm).

Les avantages de notre EPC

Pas de gaine à construire

Machinerie intégrée à l'appareil (pas de coffret technique)

Cuvette extrêmement réduite : 30 mm

Peu de travaux : une seule journée de pose

Les matériaux choisis pour la fabrication (inox, acier, verre, Stadip 442) garantissent la robustesse de nos appareils.

Réglementation et normalisation

Pour être installés dans les ERP, les élévateurs doivent répondre aux exigences de l'article 7.2 de l'arrêté du 08 décembre 2014 pour les installations dans les cadres bâtis ou à celles de l'article 7.2 de l'arrêté du 20/04/2017 pour les installations dans les constructions neuves. Lorsqu'une demande de dérogation est nécessaire, elle doit être faite dans les conditions fixées à l'article R. 111-19-6 du Code de la Construction et de l'Habitation. L'appareil élévateur doit être d'usage permanent et respecter les réglementations en vigueur.

Du point de vue de leur sécurité, les ascenseurs et les élévateurs pour personnes à mobilité réduite présentent une seule différence : ils ne relèvent pas de la même Directive Européenne. Les ascenseurs dépendent de la Directive Ascenseurs 2014/33/UE alors que les élévateurs dépendent de la Directive Machine 2006/42/CE (depuis le 29 décembre 2009).

Cependant les exigences essentielles de sécurité et de protection de la santé étant aussi élevées dans ces deux directives, le niveau de sécurité obtenu est identique dans un élévateur ou un ascenseur marqué CE.

Dans les faits, nos EPMR sont eux aussi dotés de dispositifs d'arrêt en cas de rupture d'organe d'entraînement. Les portes palières sont équipées de serrures de sécurité interdisant comme pour les ascenseurs, l'ouverture d'une porte en l'absence de la nacelle. Nous avons recours, pour satisfaire ces exigences fondamentales, à des techniques et composants similaires aux ascenseurs.

Dans cette période d'harmonisation européenne des référentiels normatifs, il n'est pas toujours simple de comprendre quelle norme s'applique. Il est essentiel de comprendre que les Directives

Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

Européennes sont prépondérantes sur les normes nationales encore en vigueur, dans l'attente de textes normatifs harmonisés.

Il convient également de rappeler que les textes normatifs, y compris ceux des normes harmonisées, ne sont pas d'application obligatoire. Un constructeur peut parfaitement décider de ne pas utiliser telle ou telle recommandation de la norme à condition d'assurer que sa solution mise en œuvre assure un niveau équivalent de sécurité.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'APPAREIL :

Installation	Intérieur
Nombre de niveaux	2
Course	Maximum 700 mm (minimum 260 mm)
Dimensions de cabine	Largeur 900 x Profondeur 1400 mm
Charge utile	315 kg
Pas de coffret technique	Centrale et armoire de commande intégrées dans l'appareil
Cuvette	30 mm
Type de service	Service opposé
Vitesse	Max. 0,06 mètres par seconde
Transmission	Table à ciseaux avec vérin hydraulique sous la plateforme
Norme et réglementation	Directive machine 2006/42-CE

❖ Pas de coffret technique

- Centrale et armoire de commande intégrées dans l'appareil

❖ Rambardes

- Hauteur de 1000 mm sur 2 côtés
- Cadre en acier peint, main courante en inox, large chasse-roue
- Une rambarde avec remplissage en verre Stadip
- Une rambarde avec boîte à bouton et remplissage tôle alu
- Peinture RAL 7012 (gris foncé)

❖ Portillon panoramique au niveau haut

- Ouverture et fermeture automatique

10 mai 2021

Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

- Portillon panoramique en verre avec cadre en aluminium anodisé naturel RAL 7012 (gris foncé)
- Verrouillage par serrure
- Dimensions 900 mm x 1100 mm
- Passage libre 900 mm
- Détecteur d'obstacle

❖ Hydraulique et suspente

- Vérin hydraulique sous la plateforme ultraplate
- Descente manuelle de secours actionnée depuis le palier bas
- Machinerie intégrée à l'appareil
- Moteur de 1,5 kw sur la centrale
- Intensité de démarrage 9 A
- Intensité nominale 6,5 A

❖ Sécurité

La plateforme disposera des organes de sécurité suivants :

- Serrure avec contrôle électrique de la fermeture et du verrouillage de la porte
- Impossibilité d'ouvrir la porte si la plateforme n'est pas au palier
- Soufflet anti-pincement et bords sensibles au pourtour de la plateforme
- Système iso nivelage
- Contact hors-course de sécurité

❖ Option

- Téléphone GSM (carte SIM offerte avec contrat de maintenance)

TRAVAUX A LA CHARGE DU CLIENT

Tous les éléments de maçonnerie seront à la charge du client notamment :

- Toute la maçonnerie
- Cuvette
- Calfeutrement et raccordement des sols et des huisseries de portes
- Hauteur minimum sous plafond 2050 mm

Également tous les éléments nécessaires au fonctionnement de la machine et notamment :

- Arrivée ligne électrique mono 230 volts 16 A 2 pôles + terre
- Ligne téléphonique
- Cartes SIM téléphone GSM (carte SIM offerte avec contrat de maintenance)